

Questions au Feuilleton

SANTÉ NATIONALE ET BIEN-ÊTRE SOCIAL—LES RÉCOMPENSES
AUX ATHLÈTES

Question n° 1257—**M. Schumacher:**

1. Depuis le début du Programme de la santé et du sport amateur jusqu'à aujourd'hui, combien d'athlètes ont reçu annuellement une récompense de la Section de la santé et du sport amateur du ministère de la Défense nationale?
2. Dans chaque cas, *a)* quel était le nom de l'athlète, *b)* quels sports pratiquait-il, *c)* comment et pourquoi a-t-il été choisi, *d)* par qui a-t-il été choisi, *e)* quels étaient la forme et le montant de la récompense?
3. Dans chaque cas, quel rang occupait l'athlète sur la liste de la Fédération internationale du sport en question?
4. Dans chaque cas, *a)* à quelles compétitions a-t-il participé, *b)* où se sont déroulées les compétitions et quel a été le classement final de l'athlète dans chacune d'elles?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1.

Année	Nombre de sportifs qui ont reçu des subventions
1970-71	68
1971-72	305
1972-73	579
1973-74	576
1974-75	386
1975-76	525
Total	2,439

2. *a)*, *b)* et *e)*. Nous avons avisé l'honorable député de la quantité abondante des informations requises (c'est-à-dire les noms de 2,439 sportifs, les sports auxquels ils participent et la nature de leurs subventions). Il a été convenu que les demandes de ce genre devraient être adressées directement à l'agent de l'exécution des programmes à la Direction de l'exécution des programmes, Direction générale de la santé et du sport amateur, 365 ouest, rue Laurier, Ottawa. K1A 0X6. *c)* et *d)*. Sur avis et recommandation d'un comité de sélection de chacune des diverses fédérations nationales des sports, le Comité national de sélection et le Comité technique du plan des Jeux (Direction générale de la santé et du sport amateur) recommandent au ministre, pour approbation, les noms des sportifs étudiants les mieux qualifiés pour une subvention.

3 et 4. La Direction générale de la santé et du sport amateur ne dispose ni des renseignements concernant la classification internationale des sportifs qui ont concouru dans les disciplines olympiques, ni de l'information relative aux épreuves, à leur emplacement et au classement final du sportif dans ces épreuves. Les questions de cette nature devraient être adressées aux fédérations nationales des sports et aux associations nationales compétentes.

[M. Goodale.]

LE ORANGEDALE ALCOHOL PROJECT

Question n° 1266—**M. Crouse:**

1. Le Orangedale Alcohol Project d'Orangedale (N.-É.) était-il admissible à une subvention du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social et, dans l'affirmative, en vertu de quel programme la subvention a-t-elle été accordée?
2. Quel était le montant de la subvention et dans quel but l'a-t-on accordée?
3. Quels sont les nom et adresse des personnes à rejoindre en ce qui concerne ce projet?
4. Combien de personnes seront embauchées pour travailler à ce projet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): 1. Le projet a été approuvé aux termes du Programme de subventions du Fonds de développement Alcool/Tabac/Drogues de la Direction de l'usage non médical des drogues (Direction générale de la protection de la santé.)

2. Une somme de \$43,200 a été autorisée pour le financement du projet pour la période du 15 septembre 1976 au 15 août 1977. Le projet tentera: *a)* de préciser les données recueillies au cours de l'été de 1975 sur la consommation de l'alcool par les adolescents aux niveaux de la collectivité et du pays; *b)* d'établir un programme-type d'éducation sur l'alcool, fondé sur les problèmes relatifs à l'alcool et à la drogue qui sont perçus localement, pour être intégré dans un cours d'éducation sanitaire donné à l'école; *c)* de présenter les renseignements recueillis sur la consommation d'alcool par les adolescents à des petits groupes de la collectivité et d'étudier les réactions possibles. Ces discussions indiqueraient le niveau d'intérêt à l'échelle locale et permettraient de tirer parti de toutes les ressources locales accessibles.

3. Le projet a été parrainé par: Le Conseil de direction de l'Orangedale Alcohol Research a/s John Fuller Président R.R.*1 ORANGEDALE, Cap-Breton (Nouvelle-Écosse).

4. Trois personnes seront employées: une (1) à temps plein, deux (2) à temps partiel.

AGRICULTURE—LE CALENDRIER «LE MÈTRE AU JOUR LE JOUR»

Question n° 1270—**M. Epp:**

Le ministère de l'Agriculture a-t-il publié un calendrier intitulé «Le mètre au jour le jour» et, dans l'affirmative, *a)* quel en a été le coût, *b)* à combien d'exemplaires a-t-il été tiré, *c)* qui l'a conçu, *d)* y a-t-il eu appel d'offres et, dans la négative, sur quoi s'est-on fondé pour attribuer les contrats de conception et de production?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): En ce qui concerne Agriculture Canada: oui. *a)* \$106,846.60; *b)* 354,000; *c)* Miln-Bingham Limited; *d)* les contrats de conception et de production étaient lancés au ministère d'Approvisionnement et Services. En ce qui concerne le ministère des Approvisionnements et Services:

d) oui, des appels d'offres ouverts ont été faits séparément pour la conception et pour la production.